Quatrième année - N° 219 Edition A B C D 78 LE NUMERO : 15 CENTIMES Vendredi 9 Août 1918

PRIX DES ABONNEMENTS

1 mois (août) . . . . 3 fr. 75
2 mois (Août, Septembre) 7 fr. 50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement sur les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

LE TÉLÉGRAPHE

QUOTIDIEN LIÉGEOIS D'INFORMATION

Rédaction et Administration :
RUE de la CATHEDRALE, 37, LIEGE
BUREAUX OUVERTS DE 8 à 5 H.

TARIF DE PUBLICITE :
Demande d'emploi, la ligne 40 cent. — Petites annonces, 1 franc. — Réclames, 2 fr. 50. — Avis de Sociétés et Avis des Officiers ministériels 2 francs. — Avis financiers, 4 francs. — Nécrologie 3 francs. — Chronique locale 5 francs.

Communiqués

ALLEMANDS

Berlin, le 8. — Théâtre de la guerre occidental. — Groupe d'armées Ruprecht de Bavière : Des deux côtés de la Lys, nous avons repoussé des attaques partielles ennemies.

Au nord de la Somme, l'ennemi a prononcé de violentes contre-attaques contre nos nouvelles lignes des deux côtés de la route Braye-Corbie.

Elles ont été repoussées. Pendant la nuit recrudescence intermittente de l'activité de l'artillerie et des combats de reconnaissance. A l'ouest de Montdidier, des attaques partielles françaises ont été repoussées.

Groupe d'armées du Kronprinz. — Entre Soissons et Reims, les combats ont continué par intermittences.

Petits combats d'infanterie à l'Aisne et à la Vesle, au nord de Reims.

Groupe d'armées du duc Albrecht. — Dans les Vosges, poussées victorieuses contre les lignes ennemies au Schrattmännle.

Le lieutenant baron von Boerigk a remporté sa 20e victoire aérienne.

Berlin, le 7. — La nuit du 5 au 6 août, le capitaine de frégate Strasser, qui a remporté tant de succès en dirigeant des attaques aériennes, a, une fois de plus, à la tête d'une de nos escadrilles de dirigeables, fortement endommagé la côte orientale de l'Angleterre centrale en exécutant d'efficaces bombardements, surtout sur Boston, Norwich et les fortifications établies aux bouches du Humber. Il a vraisemblablement trouvé la mort au cours de ce raid, avec le vaillant équipage du dirigeable chef de file qu'il commandait. Malgré une forte contre-action, tous nos autres dirigeables sont rentrés sans avaries ni victimes. A côté de leur chef éprouvé, tombé au champ d'honneur, une part essentielle du succès revient aux commandants de dirigables : capitaine de corvette de réserve Proels, capitaines-lieutenants Zaeschmar, Walther, von Freudenreich et Dose, et à leurs vaillants équipages.

Berlin, le 7. — Un de nos sous-marins, piloté par le commandant-capitaine-lieutenant von Schrader, opérant au large des côtes septentrionales de l'Irlande, a torpillé à plusieurs reprises le vapeur anglais " Justicia ", fortement armé ; ce navire reçut des avaries telles qu'il put être coulé définitivement le lendemain, bien que protégé par une escorte composée de 16 destroyers et de 16 bateaux de pêche, par le sous-marin de l'oberleutnant Raktescheli.

A la suite d'une méprise provenant d'une analogie de types, ce vaisseau avait d'abord été identifié au " Vaterland ".

Le sous-marin coula en outre, au large des côtes anglaises, 2 grands vapeurs dont l'un, de 18.000 t., appartenant à un puissant convoi. Le tonnage global détruit, se chiffre par 57.000 t.

AUTRICHIEN

Vienne, 7. — En Italie, combat d'artillerie et activité des patrouilles. En Albanie, nous avons repoussé des attaques italiennes à l'ouest de Berat. Dans la vallée supérieure du Devoli, nous avons réalisé de nouveaux progrès.

Vienne, le 8. — Au front italien, aucune opération remarquable.

En Albanie, le camp d'aviation italien de Valoma a été attaqué par une escadrille de bombardement composée d'avions et d'hydro-avions.

Le feu et les fumées qui ont été aperçus prouvent le succès de l'entreprise.

BULGARE

Sofia, le 5. — Canonnade violente par intermittence de part et d'autre sur les deux rives du cours supérieur de la Skumbi. A l'ouest d'Ochrida, nous avons dispersé par notre feu des détachements de reconnaissance ennemis. Entre le lac d'Ochrida et le lac de Prespa, des deux côtés de la Czerna orientale et au sud de Huma, violente canonnade réciproque et intermittente. A l'est du Vardar, courtes attaques de l'artillerie ennemie. Sur l'avant-terrain de nos positions établies à l'est de Sérès, nous avons dispersé plusieurs détachements de reconnaissance grecs.

Au sud du lac de Doiran, un avion ennemi a été orcé d'atterrir devant nos positions.

FRANÇAIS

Paris, le 7, à 15 h. — Dans la région de Montdidier, nos troupes ont réalisé quelques progrès locaux au sud de Ramecourt et au sud-est de Mesnil-St-Georges. Sur la Vesle, nos troupes ont, dans la soirée d'hier, repoussé une tentative ennemie contre la ferme La Grange. Elles se sont installées à la station de Céry et Salsoche. Elles ont pris une centaine de prisonniers à l'est. De Brounne en Champagne, une attaque locale, dirigée contre nos positions au sud d'Auberive, a été rejetée.

Paris, le 7, à 23 h. — Entre l'Oise et l'Aisne, après un violent bombardement, l'ennemi a tenté deux coups de mains près de Breuilly et de Tracy-le-Val. Ils ont été repoussés. A l'est de Braisne, quelques-uns de nos éléments, agissant en liaison avec les troupes américaines, ont franchi la Vesle. Ils se sont installés sur la rive nord. Ils s'y sont maintenus malgré deux violentes contre-attaques ennemies. Au nord de Reims, nos troupes ont avancé leurs lignes de 400 mètres entre les voies ferrées de Réthel et de l'Aisne.

ANGLAIS

Londres, le 6. — L'ennemi a tenté de s'emparer de nos postes établis au nord-est de Merris ; sa tentative a échoué sous notre feu.

Au nord de Villers-Bretonneux, l'artillerie allemande lance des grenades à gaz.

Au sud de Morlancourt, l'ennemi a prononcé une énergique attaque locale des deux côtés de la route de Braye à Corbie ; il s'est emparé de la première ligne de tranchées établie sur une partie du terrain que nous avions conquis le 28 juillet.

Au sud-est de Robecq, dans le secteur du bois de Pacaut, nos postes ont encore, sur un front de deux kilomètres, pris de l'avance.

Londres, le 6. — Le 5 août, à 9 h. 30 du soir, des dirigeables ennemis se sont approchés de la côte orientale de l'Angleterre. Mais ils n'ont pas avancé loin à l'intérieur du pays.

Londres, le 6. — La nuit dernière, cinq dirigeables ont essayé de survoler la côte. Ils ont été attaqués par nos forces aériennes au-dessus de la mer. Un des dirigeables a été abattu en flammes à 40 milles de la côte. Un autre a été endommagé.

ITALIEN

Rome, le 6. — Sur le haut plateau d'Asiago, près du monte Grappa et sur le cours inférieur du Piave, le duel d'artillerie est devenu un peu plus violent. Nos batteries ont efficacement répondu à la canonnade ennemie, bombardé des centres de ravitaillement autrichiens et fait sauter des dépôts de munitions établis sur le cours inférieur du Piave. Des détachements de reconnaissance anglais et italiens ont harcelé l'ennemi sur le haut plateau d'Asiago. Nos patrouilles ont enlevé une certaine quantité de matériel de guerre abandonné par les Autrichiens dans les petites îles du Piave.

Le temps a favorisé les opérations aériennes des dirigeables et des avions italiens et alliés. Six appareils et un ballon captif ennemis ont été descendus

Mort du poète wallon Jean BURY

La «Belgique» de Leyde (Hollande) du mercredi 7 août annonce la mort, survenue à Amsterdam le 30 juillet, du poète wallon Jean Bury.

Le droit constitutionnel de l'Autriche-Hongrie

Actuellement, outre le monarque, lequel, empereur d'Autriche et roi de Hongrie est de plus le chef de l'union, plusieurs branches de l'administration sont communes aux deux pays. Il n'y a qu'un seul ministre des affaires étrangères; les ambassadeurs ne sont envoyés que par l'Autriche-Hongrie, et les consuls représentent à la fois les deux pays. Toutefois leur gestion est influencée par les ministres du commerce des deux pays.

Moins complète est l'unité militaire. Alors que l'armée permanente et la marine de guerre sont des institutions communes, l'armée territoriale et la Landsturm sont organisées spécialement dans chaque pays. Il y a donc 3 ministres de la guerre: un pour l'Armée commune et la Marine, le 2e pour la Landwehr et la Landsturm, le 3e pour la «Honved» (armée territoriale hongroise). La même situation existe pour les finances : il y a un ministre commun et un ministre pour chacun des deux pays. Du ministère des finances commun dépend l'administration de la Bosnie-Herzégovine, laquelle est un pays d'Empire appartenant à la fois à l'Autriche et à la Hongrie.

La gestion du gouvernement commun est contrôlée par deux délégations comptant 60 membres élus par leur Parlement respectif. Elles délibèrent séparément. Lorsque, exceptionnellement, elles ne parviennent pas à s'entendre, malgré un triple échange de notes, elles se réunissent, mais uniquement pour procéder au vote, toute discussion lors de cette séance commune étant interdite : c'est une concession faite aux Hongrois qui veulent empêcher à tout prix qu'un parlement commun renaisse de l'institution des délégations.

La compétence des délégations est surtout financière. Elles votent le budget commun, qui est soumis ensuite à la sanction de l'empereur et roi. La quote-part à payer par chaque Etat est fixée pour une dizaine d'années dans un compromis conclu entre les deux Parlements. Lorsque les deux Parlements n'arrivent pas à une entente, la proportion est fixée par une ordonnance de l'Empereur. La dernière fixation par accord des Parlements se fit en 1907 : 63,6 p. c. furent mis à la charge de l'Autriche, 36,4 p. c. à la charge de la Hongrie.

En Autriche-Hongrie, il n'y a pas de pouvoir législatif commun. Les Hongrois ayant refusé des lois communes, on a dû se contenter de «lois concordantes». Les 2 Parlements élisent des commissions chargées d'arrêter le texte d'un compromis destiné à être soumis à leur vote affirmatif ou négatif.

Voici maintenant quelques renseignements sur les institutions de l'Autriche. Le chef de l'Etat est l'empereur, qui nomme les ministres. Le pouvoir législatif est exercé par l'Empereur et deux chambres : la Chambre des Seigneurs et la Chambre des Députés.

Malgré l'évidente tendance centralisatrice des dernières réformes électorales, la tendance fédéraliste trouve néanmoins un fort appui dans l'autonomie provinciale. Chaque pays de la couronne possède sa propre Diète, qui, outre l'administration financière de la province, partage le pouvoir législatif avec le Parlement central.

Contrairement à ce que certains conflits de nationalités pourraient donner à penser, il n'y a pas un Etat au monde qui ait plus d'égards que l'Autriche pour les diverses nationalités qui la constituent. Une loi constitutionnelle reconnaît à chacune des nombreuses langues en usage, un droit égal à être officiellement employées.

Il n'en va pas de même en Hongrie. Bien que le magyare soit une langue extrêmement difficile, et qui est loin d'être parlée par tous, l'Etat hongrois n'emploie qu'elle dans l'administration, et il n'entretient que des écoles de langue, magyare. La seule nationalité qui jouisse en Hongrie d'une position à peu près égale à celle de la nationalité magyare, est la serbo-croate. La Croatie et la Slavonie ont leur propre Diète, ainsi qu'un gouverneur, et la langue officielle est le serbo-croate.

(A suivre.)

Echos et Nouvelles

Pour les Institutrices gardiennes

Depuis 1912, le budget du Ministère des Sciences et des Arts comporte annuellement un crédit par lequel l'Etat accorde des suppléments de traitement aux institutrices gardiennes, laïques, diplômées, des écoles communales, adoptées et adoptables. Ce crédit est réparti à raison de 200 francs par institutrice froebelienne. Le paiement régulier de cette somme, par mandat trimestriel et par l'Agence du Trésor a eu lieu jusque fin juin 1917. Depuis lors, c'est-à-dire depuis plus d'un an, les institutrices des «Jardins d'enfants», attendent et ne voient rien venir. Elles se demandent si l'Agent du Trésor est mort ou si on les a totalement oubliées au Ministère. La somme de 200 francs, qui est due, à ces modestes fonctionnaires, leur serait bien utile, par les temps durs que nous traversons.

Justement émues, plusieurs localités, Seraing, entre autres, ont avancé à leurs institutrices gardiennes l'indemnité gouvernementale de 200 francs. Liége, va, paraît-il, suivre cet exemple. En attendant que l'Etat paie aux froebeliennes ce qu'il leur doit, il serait désirable que toutes les communes imitassent les localités susdites. Cette mesure est d'autant plus souhaitable qu'en temps de paix déjà, les institutrices gardiennes jouissaient de salaires de famine, inférieurs bien souvent à ceux des balayeuses de rues. Et, ajoutons-le, dans la plupart des communes, les traitements de ces membres du corps enseignant n'ont pas été relevés pendant la guerre.

Nous demandons qu'on relève partout les traitements des institutrices gardiennes. Toutes les personnes de cœur et de bon sens nous approuveront.

D.

M. Malvy est condamné

LA HAUTE COUR SE DÉCLARE COMPETENTE

Paris, le 7. — A une très petite majorité, la Haute-Cour s'est déclarée compétente pour connaître de l'accusation d'abus de fonctions portée contre M. Malvy. Le procureur de la République a laissé le tribunal juge de l'application de la peine, qui comporte le bannissement ou la perte des droits civiques.

LA CONDAMNATION

Paris, le 7. — La Haute-Cour a condamné M. Malvy à cinq ans de bannissement, sans perte de ses droits civiques.

LES CONSIDERANTS DE L'ARRET

Paris, le 7. — Havas annonce : L'arrêt, dont il a été donné lecture en séance publique de la Haute-Cour abandonne l'accusation de trahison élevée contre M. Malvy ainsi que celle de complicité de trahison.

L'arrêt constate l'existence, depuis 1914, d'un plan, tendant à nuire à la défense du pays en sapant la force nationale et morale ainsi que l'esprit de discipline dans l'armée. La propagande s'effectuait, ainsi qu'il a été prouvé, par les journaux, des discours et des conférences.

M. Malvy a connu cette entreprise criminelle qui fut la cause principale. Au lieu de réprimer énergiquement cette propagande, il a soutenu un journal dont les rédacteurs ont été condamnés pour entente avec l'ennemi et arrêté les poursuites engagées contre des anarchistes notoires.

M. Malvy a vainement soutenu que cette politique, tendant à maintenir l'Union Sacrée entre tous les Français, n'aurait pas dû être jugée par la Haute-Cour, et qu'il avait agi de la sorte pour éviter les désordres étant donné que l'élan patriotique presque unanime des ouvriers français permettait de conclure qu'ils auraient expulsé eux-mêmes les coupables de leurs organisations.

Terrible accident à Antheit

Une mère et sa fille ensevelies sous un éboulement.

La mère assiste impuissante à la mort de sa fille.

Un tragique accident vient de jeter la consternation dans la populeuse commune d'Antheit.

Sur le territoire de cette commune en lieu dit au Bois de Huy, au hameau des Pâturages, se trouve un énorme tas de cendrées, provenant des usines Austro-Belges de Corphalie. C'est là que, journellement, un grand nombre d'habitants de la commune, vont ramasser des escarbilles, ce qui leur permet, en ces temps de vie chère, d'amoindrir quelque peu le budget du ménage.

C'est là également qu'une jeune fille vient de trouver une mort affreuse, sous les yeux épouvantés de sa mère, complètement impuissante à la sauver.

Selon leur habitude, jeudi, vers 1 heure, peu après avoir dîné, l'épouse Grégoire-Ferrière et sa fille Marie, demeurant aux Pâturages, s'étaient rendues sur le tas de cendrées. Elles étaient descendues dans un trou profond de 1 m. 50 environ. Toutes deux étaient occupées à chercher des escarbilles; afin de faciliter sa besogne, Marie Grégoire se tenait à genoux, et sa mère était restée debout.

C'est dans cette position qu'un éboulement les surprit tout à coup, un quart d'heure à peine après leur arrivée. La jeune fille fut ensevelie entièrement par un énormet as de cendrées, tandis que celui-ci ne recouvrit la mère que jusqu'à la poitrine.

Et c'est alors que se produisit la scène la plus effroyable que l'on puisse imaginer. L'accident n'avait eu aucun témoin. La malheureuse mère, entièrement emprisonnée, incapable de tout mouvement, dut assister à l'agonie de sa pauvre enfant, sans pouvoir faire le moindre effort pour la délivrer.

Durant plus de cinq minutes, elle multiplia ses appels désespérés sans que ceux-ci ne soient entendus! Enfin, les cris de la pauvre mère furent perçus par une petite fille qui passait à proximité du lieu de l'accident. L'enfant courut prévenir le garde de M. de Lamine, lequel arriva aussitôt et se mit de suite à travailler au dégagement de la jeune fille. Entre temps, d'autres personnes accoururent et l'aidèrent dans ses travaux de sauvetage.

Après quelques minutes de travail, le corps de la jeune fille fut enfin mis au jour. Il était resté dans la même position, la poitrine appuyée sur les genoux.

Hélas! l'asphyxie avait déjà accompli son œuvre, et tous les efforts pour ranimer la malheureuse victime furent inutiles; ce n'était déjà plus qu'un cadavre. Celui-ci ne portait que quelques égratignures à la figure.

Quant à l'épouse Grégoire, complètement anéantie par la terrible commotion ressentie, elle fut retirée indemne de toute blessure de sa triste position.

Un docteur, mandé en hâte, vint constater le décès de la malheureuse jeune fille et prodigua ses soins à la mère.

La famille Grégoire-Ferrière, si cruellement éprouvée, est composée du père, un bravo et honnête ouvrier, de la mère, âgée de 47 ans, d'un fils de 19 ans et de la jeune fille Marie, qui vient de disparaître d'une façon aussi tragique; celle-ci était âgée de 22 ans.

Impossible de décrire le désespoir du pauvre père en apprenant le terrible malheur qui le frappe. Chacun, dans la commune, prend part à la douleur de la famille Grégoire et nombreuses furent les marques de sympathies lui prodiguées en cette circonstance.

C. T.

Les mouvements en Russie

LE COMMERCE ANGLAIS EN MOURMANIE

Helsingfors, le 7. — D'après le «Helfingin Sanomat», les Anglais ont mis 100 millions de coupures de roubles en circulation en Mourmanie. Ces roubles n'ont de valeur qu'en Mourmanie. De cette façon la population est obligée d'acheter aux Anglais.

Les Anglais achètent de la viande de renne et des saumons et promettent en échange du sucre, du thé, du cuivre et des vêtements.

ON REDOUBLE DE SURVEILLANCE

Copenhague, le 7. — Le «Politiken» annonce d'Helsingfors : A la suite des récents attentats en Russie et en Ukraine, une surveillance plus stricte des frontières a été ordonnée en Russie. La police a également reçu des instructions sévères.

LES BOLCHEVISTES ENTRENT EN CHINE

Genève, le 7. — Le «Times» mande de Péking : Les bolchévistes se sont avancés en territoire chinois. Jusqu'à présent il n'y a pas eu de combats avec les Chinois.

COMBATS AUTOUR DE STAWROPOL

Stockholm, le 7. — De violents combats ont eu lieu à nouveau pour la position de Stawropol entre les bolchévistes et les bandes de volontaires dits «noirs», qui constituent l'avant garde des Tchéco-Slovaques. Malgré une courageuse résistance, les bolchévistes ont dû abandonner la ville.

LES SOVIETS MOBILISENT

Moscou, le 7. — Les soviets ont ordonné la mobilisation de 5 classes d'infanterie, d'artillerie et de génie dans le district de Moscou.

Les opérations au front ouest

La défense des Allemands

Zurich, le 7. — De l'«Information télégraphique suisse» : Les journaux français prétendent que les Allemands ont multiplié leurs moyens de défense contre les tanks. Outre des tranchées larges de 10 mètres qui coupent les routes, ils ont amoncelé des troncs d'arbres aux points essentiels. D'autre part, les Allemands font usage de canons spéciaux, de calibre moyen, dont les projectiles traversent les plaques blindées des chars d'assaut.

Distinction

Paris, le 7. — Le Conseil des ministres a nommé le général Foch maréchal de France. Le général Pétain a reçu la Médaille militaire.

Le bombardement de Châlons

Lyon, le 7. — Du «Progrès de Lyon» : Au cours du bombardement de Châlons, des obus de 380mm tombaient constamment sur la ville et des attaques aériennes étaient exécutées tous les jours depuis 10 heures du soir jusqu'à 2 heures du matin par des escadrilles aériennes allemandes qui jetaient des bombes sans arrêt.

Les forces en présence

Londres, le 7. — Du collaborateur militaire du «Daily Mail» : Sur le front à l'Ouest, les Alliés sont une fois et demie plus forts que les Allemands et disposent de la plus forte masse d'artillerie qui ait jamais été concentrée.

Londres, le 7. — Du correspondant au front français de l'Agence Reuter : Les Allemands ont entretenu une très violente canonnade sur toute la ligne de la Vesle et ont résisté avec acharnement; néanmoins, les patrouilles françaises ont réussi à franchir la rivière sur divers points. Les Allemands ont renforcé la rive septentrionale à l'aide de mitrailleuses et de lance-bombes, tandis que leurs aviateurs mitraillent violemment les troupes des Alliés. La résistance de l'ennemi est très opiniâtre sur toute la ligne, notamment près de la ferme de Nentes. A proximité de Muizon, des combats acharnés se sont livrés pour le passage de la Vesle.

Echos de la grève des musiciens

M. François Prévot nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur
du Journal *Le Télégraphe* à Liége.

Nous avons pris connaissance de la réponse que l'Association amicale des Directeurs de Théâtres, Cinémas, etc. vous a adressée à la suite de l'information que j'avais cru devoir vous faire.

Ces Messieurs ne me paraissent pas satisfaits de mon attitude ? Elle n'a cependant rien d'anormal : des allégations qui pouvaient nous viser sans cependant nous désigner nous ont amené à nous défendre.

Nous répondrons à ces Messieurs :

1o que nous remplissons toutes les obligations que la loi et les contrats qui nous lient nous imposent et que nous n'avons jamais songé à nous soustraire à l'appréciation de la justice ; 2o nous avons saisi cette même justice du différend qui a surgi entre l'Association à laquelle les auteurs de la lettre font allusion et nous avons le droit de regretter de les voir prendre parti avant que le tribunal ait décidé qui fut le coupable et qui sera victime de la mésaventure.

Ces points étrangers à la discussion étant écartés, il n'en reste qu'un à élucider et nous sommes disposés à le faire : le taux des salaires que nous payons à nos musiciens est-il égal à celui fixé par la dite Association ?

Jusqu'à preuve du contraire, nous affirmons qu'il lui est supérieur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes civilités distinguées.

F. PRÉVOT.

DERNIERE HEURE

Les troupes italiennes en repos

Berlin, le 8. — Wolff. — Les troupes italiennes se trouvant en France — annonce le «Piccolo» — ont été envoyées en repos derrière le front.

Le bombardement de Paris

Berlin, le 8. — Wolff. — Le «Lokal-Anzeiger» rapporte de Genève que les journaux gouvernementaux de Paris invitent la population à considérer les dégâts du bombardement comme inévitable.

Le ton de la note Havas, dit l'organe berlinois, permet de conclure que le nombre des victimes est très élevé.

Le nouvel évêque de Tulle

Berne, le 8. — Le pape Benoît XV vient de nommer évêque de Tulle, siège vacant depuis la mort de Mgr Métreau, M. l'abbé Castel, vicaire général de Pamiers.

La lutte contre l'alcool

Berne, le 8. — Les maires de Nantes et de St-Nazaire viennent d'interdire dans les débits de boissons de leurs communes, la vente, tant pour emporter que pour consommer sur place de tous les spiritueux et boissons alcooliques ainsi que des apéritifs autres que ceux qui à base de vin, titrent moins de 23 degrés.

Pour les réfugiés belges en Hollande

Amsterdam, le 8. — On mande du Havre que M. E. de Géradon est nommé membre de la Commission officielle belge pour les réfugiés en Hollande en remplacement du vicomte Simonis.

La guerre civile en Russie

Amsterdam, le 8. — Selon une dépêche de Moscou, le gouvernement de Sibérie aurait déclaré la guerre au Soviet de Moscou.

Impôt direct de 18 o/o

Amsterdam, le 8. — On mande de Washington : Le président Wilson désire l'établissement d'un impôt direct qui sera vraisemblablement de 18 p. c. Il fera connaître ses idées à ce sujet, au Congrès.

Le coût de la guerre

Amsterdam, le 8. — On mande de New-York : Le coût mensuel de la guerre pour les Etats-Unis s'élève mensuellement en moyenne à 7 milliards 500 francs, ce qui représente une valeur quotidienne de 250 millions!

Une amende qui compte

Berne, le 8. — La «Gazette de Lausanne» mande d'Athènes : Le ministre de la Marine grecque a infligé une amende de 10 millions de francs à l'armateur Abaticlos qui a vendu à l'étranger deux vapeurs contrairement à la loi interdisant le changement de pavillon aux unités de la marine marchande.

Des avions sur la Hollande

Amsterdam, le 8. — On mande de La Haye : A diverses reprises, ces deux derniers mois, la frontière hollandaise aérienne a été violée par des aéroplanes qu'on a lieu de croire appartenant aux armées de l'Entente. Les ministres des Pays-Bas à Londres et à Paris ont reçu l'ordre d'attirer l'attention des gouvernements britannique et français sur les violations de territoire et de protester contre elles.

ETAT-CIVIL DE LIEGE

DÉCLARATIONS DU JEUDI 8. — *Décès :* Joseph Pesta, sol. ital. — Ariotti Dominique, sol. ital. — Mathieu Defays, arm., 30 ans, rue St-Nicolas, 254; ép. Robert. — François Roeland, chaud., 61 ans, rue Volière, 30, ép.. Jennekens.

PUBLICATIONS DU 8. — *Mariages :* Henri Heben, chef compt., r. des Prébendiers, 10 et Camille Cormaux, nég., r. Vinâve d'Ile, 24. — Florent Pholien, nég., r. Vinâve d'Ile, 26 et Laure Cormaux, nég., r. Vinâve d'Ile, 24. — Pierre Kriekels, polis. d'armes, r. Féronstrée, 165 et Hortense Fonck, dem. de magasin, rue Féronstrée, 165. — Jean Rousseau, peintre-décorateur, rue des Wallons, 99, et Jeanne Pierre, empl., r. Natalis, 36. — Julien Moës, géom., à Ans, et Jeanne Bataille, ouvr. fleur., r. de la Légia, 28. — Joseph Vanderstigellen, encais. de banque, r. Féronstrée, 93, et Guillemine Arnealsteen, s. p. r. Féronstrée, 98. — Louis Perin, chauff. aux ch. de f., r. de Froidmont 25 et Marie Delarges, taill., r. des Cotillages 173. — Calixte Leclerre, fact. des postes, imp. Pérard 12 et Marie Delclisard, s.p., rue Hocheporte 68. — Jean Pirotte, march. de lég.. Bressoux et Marie Denoël, ouv. de fabr., rue Frédéric Nyst 50.

A l'Extérieur

ALLEMAGNE

M. HELFFERICH RENTRE A BERLIN

Berlin, le 7. — Le représentant diplomatique du gouvernement impérial à Moscou, le ministre d'état Dr Helfferich a été rappelé à Berlin pour faire un rapport verbal sur la situation en Russie. Il est parti hier de Moscou.

M. VON HINTZE A LA GRIPPE

Berlin, le 7. — Le secrétaire d'état von Hintze souffre de la grippe.

FRANCE

LE CONGRES SOCIALISTE

Genève, le 7. — Le Congrès général des socialistes français est fixé au 1er octobre. Le Congrès décidera si la nouvelle orientation du parti socialiste remportera la victoire, ce qui donnerait à la minorité la direction du parti.

AUTRICHE

LES RESTRICTIONS

Buda-Pesth, le 7. — Le «Journal Officiel» annonce qu'à partir de la semaine prochaine les mardi et vendredi seront considérés comme jours maigres; le jeudi sera «jour sans graisse». Les autres jours on ne pourra servir dans les restaurants qu'un plat de viande.

SUEDE

LA CONSCRIPTION AUX ILES AALAND

Stockholm, le 7. — D'après des informations de journaux suédois, les habitants des Iles Aaland appelés au service militaire, cherchent à se mettre en sûreté en Suède.

ITALIE

LA QUESTION DE LA TERRE SAINTE

Bâle, le 7. — La «Tribuna» de Rome préconise un accord entre les catholiques italiens et la mission sioniste qui se rend en Palestine. Cette entente aurait comme conséquence d'augmenter le prestige de l'Italie en Orient. L'Italie et la Quadruple-Entente doivent imposer une internationalisation de la Terre-Sainte.

ARRESTATION D'UN LEADER SOCIALISTE

Zurich, le 7. — Le leader socialiste italien Viltorio Buntis a été arrêté en Amérique parce que, il y a 5 mois, il a publié dans son périodique des articles contre le service militaire. Il doit déposer une caution de 10.000 dollars pour être provisoirement libéré.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR EN TRIPOLITAINE

Berne, le 7. — La «Stampa» annonce que la nomination de M. Garioni au poste de gouverneur de Tripoli et de la Cyrénaïque indique un changement de programme dans la politique coloniale italienne.

La résistance ennemie dans la colonie n'est pas encore définitivement brisée : M. Garioni disposera de moyens susceptibles d'inaugurer une ère nouvelle, pour cette politique.

Le nouveau titulaire aurait déjà rendu des services appréciables en Tripolitaine.

DANEMARK

LES ASSURANCES MARITIMES

Copenhague, le 7. — L'assurance de guerre suédoise a payé pendant la guerre 74 millions de couronnes pour dédommager des navires et des chargements.

IRLANDE

UN MESSAGE PAPAL AU CLERGE IRLANDAIS

Bâle, le 7. — Les journaux romains annoncent que Benoît XV a adressé un message au clergé irlandais. Sitôt arrivé à destination, le message sera publié.

En considération de la résistance du clergé irlandais contre l'Angleterre et la conscription, on attache grande importance au message papal.

Chronique locale

UNE COQUINE. — Une femme dont le signalement est connu s'est présentée au magasin de M. R., rue Sur-la-Fontaine pour examiner des alliances. Après son départ M. R. a constaté la disparition d'une alliance en or de 35 frs remplacée par un anneau en cuivre! (T.)

COLLISION. — Mercredi dans la soirée une collision s'est produite rue Saint-Laurent entre deux charrettes à bras, l'une chargée de charbon et conduite par Eugène M.; l'autre tirée par Jean R., de St-Nicolas. Du choc Jean R. a été projeté sur le sol et s'est relevé avec une plaie au front et des contusions aux jambes et aux mains. M. se plaint de fortes douleurs internes.

FAUX BILLETS. — La police a verbalisé à charge d'inconnu du chef de fabrication et d'émission de faux billets de 2 mark portant les numéros 343-351406. Plusieurs de ces billets ont été donnés en paiement au magasin de ravitaillement de la rue Grétry.

BAIGNEURS ATTENTION! — La police a verbalisé à charge de Juliette L., fille de cabine, demeurant rue Saint-Léonard, 549, qui a dérobé un bracelet, et une chaîne de cou en argent, avec pendentif au préjudice de Mme Jeanne L., rue Varin, 49, pendant que celle-ci prenait son bain à la Natation. (T.)

BOUCHERIE ECONOMIQUE
60, rue des Clarisses, Liége
est également accessible aux personnes n'habitant pas la ville. 1131

ENERGUMENES. — La police a verbalisé à charge de Julien Def., rue Douffet, 27, du chef de coups, blessures et injures à charge de la Vve D. Anna, même adresse.

Trocadéro { Ce vendredi, soirée de gala en l'honneur de Mlle A. ZWYNS, pour la première de GATEYE, pièce réaliste et morale. Li Fèye dè Djârdini. Brillant intermède 20183

VOLS. — Procès-verbal a été rédigé à charge de Fernand J., d'Ougrée, du chef de vol de 2 couvertures en laine appartenant à Mme Marie H., rue Libotte, 4.

On a volé : des chaussures chez Mme Maria Ch., rue de Visé, 52; des vêtements et du linge chez M. Louis G., rue de la Liberté, 48; un pardessus au préjudice de M. R., ouvrier au cimetière de Robermont.

CERCLE POLYGLOTTE ET D'ETUDES COMMERCIALES. — La remise solennelle des diplômes aura lieu au local, rue Trappé à Liége, le dimanche 11 août 1918, à 10 heures.

A cette occasion, les meilleurs de nos chansonniers wallons se feront entendre dans leurs œuvres.

Pour vos Centrales, Réseaux et Fournitures électriques adressez-vous aux Etablis. Industr., G. LANDAU, siège cent., Brux., 91, r. du Trône. 19166

RESURRECTION. — A l'étalage d'une crémerie du faubourg St-Gilles, nous avons eu, ce matin, la très grande surprise de voir exposées deux magnifiques et authentiques mottes de beurre.

Les vitrines de nos magasins renferment à présent, il est vrai, les choses les plus hétéroclites, les plus inattendues. On aurait pu croire que le commerçant cherchait uniquement à attirer l'attention des passants par l'exhibition d'un petit phénomène, mais un minuscule carton, placé au bas de la précieuse denrée, indiquait bel et bien qu'il s'agissait d'une marchandise mise en vente. Je dois dire, en vérité, que l'étiquette était moins réjouissante à voir.

Elle portait en effet, en caractères... gras "Beurre 36 et 40 fr. le kilog.„

Il est superflu d'ajouter que la police n'a pas dû organiser de service spécial ni faire placer des barrières Nadar pour contenir la foule des acheteurs. V.

Pour remplacer vos LUSTRES, demandez à vos installateurs, les lustres en bois E. I. C. O. se vendant à partir de 27 fr. Pour le gros s'adr, 6, place de Londres (Porte Namur), Bruxelles. 19165

EN PROVINCE

Arrestation mouvementée à Fécher

Depuis longtemps déjà, la police locale recherchait activement un voleur de profession, Jean-Pierre Cornélis, individu très dangereux, à charge duquel de nombreux procès-verbaux avaient été dressés. Il était domicilié dans la commune de Soumagne, mais jamais il ne paraissait chez lui que furtivement.

Jeudi sa présence à son domicile fut signalée à la police qui, aussitôt, se présenta chez lui ; celle-ci fut reçue à coups de chaise par son frère Michel qui, profitant d'un moment d'indécision de la police causé par cette attaque subite, s'enfuit par son jardin. L'autre ne se laissa emmener que lorsque les gardes furent parvenus à lui mettre les menottes.

Ce lundi, la présence de Michel fut signalée dans le village.

Alors qu'il était accroupi contre un mur, deux gardes lui sautèrent au cou par surprise et le conduisirent en lieu sûr.

Nous félicitons la police locale de cette bonne prise. S. R.

MILMORT. — *Chute grave.* — Jules D... coupant des fruits dans son verger est tombé d'un arbre se fracturant la colonne vertébrale. Paralysé des membres inférieurs il a été admis en traitement à l'hôpital de Bavière. H. B.

SAINT-NICOLAS. — *Le sucre.* — Le sucre vient d'arriver. Le Comité en commence la distribution immédiatement et continuera cette répartition jusqu'au 15. Y.F.

VYLE-THA-ROUL. — *Vandalisme.* — Une bande d'une quarantaine d'individus armés de gourdins a coupé les épis à une centaine de dizeaux de seigle de la ferme Clément. P.G.

ANDENNE-SEILLES. — *Un souvenir.* — Le Comité régional de secours se propose de faire photographier tous les enfants de la région qui participent au repas scolaire. P.G.

KINKEMPOIS. — *L'exposition de lapins.* — C'est ce dimanche 11 août, qu'expire le délai d'inscription à l'Exposition de lapins, moutons et chèvres, organisée par le "Clapier Angleurois„.

Nombreux sont les bulletins déjà rentrés et tout fait prévoir un beau succès.

On sait que tous les détenteurs de lapins, moutons et chèvres, peuvent exposer.

Outre les prix généraux qui seront distribués par le "Clapier Angleurois„, les membres des Clapiers de Liége, Hesbignon et du Nord de Herstal jouiront de prix spéciaux que leurs Comités ont bien voulu mettre à la disposition des organisateurs.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétariat, 39, rue Dradin, Kinkempois.

OUGRÉE — *A propos d'une séance au Conseil communal.* — Une personnalité de la commune nous écrit : " Dans votre numéro du 5 ct rendant compte de la séance du Conseil communal d'Ougrée du 2 courant, vous faites connaître que des indemnités de vie chère ont été accordées au personnel communal. C'est certainement un très beau geste que de mettre des employés et ouvriers à l'abri de la misère, geste qui, malheureusement, n'est pas souvent assez imité des patrons, qui spéculent sur les salaires et la misère, pour tenir leurs subordonnés sous leur férule. Honte à ceux-ci, gloire à ceux-là ! Il faut cependant remarquer que l'Administration communale d'Ougrée n'avait pas attendu cette période extra critique pour améliorer les conditions matérielles de son personnel.

En effet, il résulte de la comparaison des chiffres des traitements que :

Le personnel administratif a touché ou touchera pour 11 et 12 membres, en	1913: 28980-1916: 32414 1914: 29640-1917: 33389 1915: 30780-1918: 36600	
La police a touché ou touchera pour 12 membres, en	1913: 25200-1916: 26000 1914: 25400-1917: 25520 1915: 25400-1918: 29000	
Le personnel enseignant a touché ou touchera pour 54 membres, en	1913: 100320-1916: 122050 1914: 116150-1917: 124602 1915: 118830-1918: 152525	
Le personnel des écoles gardiennes a touché ou touchera pour 9 membres, en	1913: 12940-1916: 13910 1914: 13300-1917: 14200 1915: 13620-1918: 15600	
Le personnel des cours spéciaux a touché ou touchera pour 5 membres, en	1913: 4865-1916: 6200 1914: 4870-1917: 6610 1915: 5090-1918: 7320	

Le personnel ouvrier a touché ou touchera pour 30 ou 33 membres, en { 1913: 44096-1916: 48501 / 1914: 48501-1917: 52253.08 / 1915: 48501-1918: 57750.44

Il résulte des chiffres qui précèdent, que le total des salaires et traitements s'est élevé à Fr. 226.233.00 en 1913 Fr. 249.075.20 en 1916
Fr. 237.861.20 en 1914 Fr. 257.604.08 en 1917
Fr. 242.921.20 en 1915 Fr. 302.005.44 en 1918

Dans tous les chiffres ci-dessus relatifs à l'année 1918, ne sont pas comprises les indemnités de vie chère.

La comparaison des chiffres ci-dessus entre eux montre que, prenant pour base les chiffres de 1918, indemnités de vie chère non comprises, l essaisaires et traitements ont subi une majoration de :

Fr. 75.772,44 eu égard aux chiffres de 1913,
„ 64.144,24 „ „ 1914,
„ 59.784,24 „ „ 1915,
„ 52.930,24 „ „ 1916,
„ 44.401,36 „ „ 1917.

Les augmentations ci-dessus se répartissent comme suit :

De 1913 à 1918 : 606 fr. 17 par personne.
De 1914 à 1918 : 521 fr. 15 par personne.
De 1915 à 1918 : 478 fr. 27 par personne.
De 1916 à 1918 : 423 fr. 44 par personne.
De 1917 à 1918 : 355 fr. 21 par personne.

Les augmentations totales en o/o ont été de 33,5 o/o en comparant les totaux de 1918 à ceux de 1913.

En comparant les catégories d'agents nous trouvons pour les mêmes années et un personnel égal :

Pour le personnel administratif : 27 o/o,
Pour la police : 15 o/o,
Pour le personnel enseignant : 39,5 o/o,
Pour les écoles gardiennes : 44,7 o/o,
Pour les cours spéciaux : 50,5 o/o,
Pour les ouvriers : 28,6 o/o.

Si nous tenons compte que les indemnités de vie chère vont coûter à la commune une somme d'environ 120,000 fr. pour 170 agents, nous pouvons dire qu'il en résulte une nouvelle augmentation annuelle de 700 francs par agent.

Or, les barèmes anciens ont suivi un cours normal jusqu'en 1916 et si nous comparons les traitements de 1916 à ceux de 1918, indemnités de vie chère non comprises, nous voyons qu'en moyenne chaque membre a touché une augmentation annuelle de

Fr. 365,50 pour le personnel administratif
„ 250,00 „ de la police
„ 564,37 „ enseignant
„ 517,77 „ des écoles gardiennes
„ 244,00 „ des cours spéciaux
„ 280,55 pour les ouvriers.

Il ressort de tout cela, que la Commune s'impose de très lourds sacrifices pour son corps enseignant, et de ce fait, il y a lieu d'espérer que ce personnel mettra tout en œuvre pour que les écoles d'Ougrée tiennent la tête de la Province, tant au point de vue éducatif qu'à celui de l'instruction.

Dans ces chiffres, il y a cependant lieu de remarquer qu'il n'est pas fait mention des augmentations de traitement des Bourgmestre et Echevins.

Dans les circonstances actuelles, la majeure partie des membres du Collège échevinal est sur la brèche depuis le début des hostilités, dans des conditions très difficiles, à tous points de vue, toujours à l'affût des mauvais sorts qui peuvent affliger notre population, toujours en quête des moyens de lui venir en aide par secours et ravitaillement et malgré leur plus vif désir d'avoir des gestes larges, ils ne le peuvent pas toujours. Il semblerait donc que les Membres du Collège échevinal auraient pu imiter les Collèges de bon nombre de communes environnantes en s'octroyant des traitements en rapport avec le temps et la responsabilité qu'ils mettent au service de la commune, ainsi que du dévouement qu'ils apportent à la chose publique, allant souvent, pour ne pas dire toujours, jusqu'à négliger leurs propres intérêts pour ne veiller qu'à celui de la commune.

Or, le traitement des Bourgmestre et Echevins est toujours resté ce qu'il était en 1913, alors que ce que l'on était en droit de réclamer d'eux n'était pas la centième partie de ce qui existe aujourd'hui. D'autre part, la responsabilité était à cette époque relativement minime, alors qu'elle est actuellement très lourde dans tous les domaines.

Or, comme en 1913, le Bourgmestre touche toujours 1000 francs par an, soit 2 fr. 74 par jour et chaque Echevin 500 francs par an, soit 1 fr. 37 par jour.

Après cela, ils n'ont pas encore pour payer les clous de leurs souliers, certains veulent mettre en doute leur dévouement, mais si ces mêmes personnes devaient actuellement assurer leurs fonctions, ils leur laisseraient non seulement leur écharpe et tous les honneurs, mais aussi et surtout toute leur..... responsabilité. „

OUGRÉE-SCLESSIN. — *Triple arrestation.* — La police d'Ougrée vient de mettre en état d'arrestation les nommés L. V., âgé de 29 ans, de la rue des Pudleurs. L. H., 34 ans, rue de Boncelles, et J. L., 17 ans, rue Biez-du-Moulin, inculpés de plusieurs vols de bestiaux dans les environs, notamment du vol d'un bœuf appartenant à un petit fermier de Sart-Tilman. Les Les accusés, tous trois chômeurs complets et secourus comme tels, sont en aveux : depuis un certain temps, la police avait l'œil sur eux, par suite de leur train de vie et les dépenses exagérées qu'ils faisaient. Au moment de leur arrestation, l'un d'eux, le nommé L. V., était encore porteur d'une somme d'environ 200 fr. Celui-ci prétend qu'il ne s'occupait que de recel et de la vente du produit des vols perpétrés par ses co-accusés. M. le commissaire Maquet poursuit activement l'enquête.

Distribution d'eau. — Il, est rappelé aux abonnés à la distribution d'eau qu'il appartient exclusivement aux propriétaires ou locataires des immeubles raccordés, de fournir, placer entretenir, réparer ou remplacer les robinets distributeurs.

Ceux-ci ne peuvent occasionner à la commune la moindre perte d'eau. Lorsqu'il sera constaté par les agents du service qu'un robinet ne ferme pas convenablement, toute fourniture d'eau sera aussitôt supprimée.

L'Administration communale vient d'organiser un service de vérifications périodiques des raccordements et elle prendra toutes mesures de rigueur qui auront été reconnues utiles par ces visites.

Au ravitaillement. — Afin d'éviter les malentendus, le bureau du Comité d'alimentation et de l'intendance communale en sa séance du 5 août, a décidé que les enfants de moins de 12 ans ne pourraient plus se présenter au ravitaillement pour faire des achats.

Le comité prévient donc les habitants qu'il est inutile d'envoyer encore des enfants de moins de 12 ans au ravitaillement : ceux-ci ne seront plus servis.

Le comité rappelle également qu'il est interdit de prendre les denrées au ravitaillement pour des personnes absentes de la localité, sauf si l'absence ne doit être que de quelques jours. J. G.

JEMEPPE. — *Appel aux artistes peintres.* — L'œuvre si intéressante des "Tuberculeux„ de la commune de Jemeppe-s/M. se propose d'organiser, pendant la période du 7 au 14 septembre, dans la jolie salle du Casino de la Fanfare, une grande exposition-vente de tableaux au profit de ses protégés. De nombreux artistes ont déjà promis leur adhésion. On nous cite entr'autres la coopération de Mme Romiée, MM. Carpentier, Auguste Donnay, Fabry, Hallet, Heintz. Des pourparlers seraient engagés en vue de l'obtention du concours d'un des plus grands peintres bruxellois. Nous lançons un appel aux artistes-peintres pour solliciter leur coopération. Les renseignements leur seront donnés avec reconnaissance chez M. Hubert Louis, secrétaire de l'œuvre des tuberculeux, rue de l'Hôtel Communal, 29, Jemeppe-sur-Meuse.

L'Œuvre des Tuberculeux est des plus méritoires. Que l'on sache seulement que chaque semaine plus de cent protégés reçoivent œufs, viande d'une valeur de 10 francs. L'exposition-vente de tableaux sera ouverte du 7 au 14 septembre, de 10 h. du matin à 5 h. du soir. L'entrée est fixée à 0,50 contre remise d'un billet de tombola qui sera, nous dit-on, dotés de magnifiques lots. Nous en reparlerons en temps opportun. V. D.

— *Vol.* — Monsieur Gaye, boucher. rue du Pont, a surpris Madame St., de la commune, qui venait de lui voler 30 marks du tiroir du magasin.

Le lait. — Voici les noms des fermiers et particuliers qui ont livré du lait à l'œuvre des nourrissons pendant la semaine du 28 juillet au 4 août.

MM. Donnay, 2 vaches, 64 litres : Dosogne, 8 vaches, 332 litres ; Dupont, 2 vaches, 70 l.; Evrard, 3 vaches, 35 l.; Galler, 1 vache, 52 l.; Hodeige, 1 vache, 28 l.; Jadoul, 1 vache, 17 l.; Lambotte, 1 vache, 35 l.; Libon, 3 vaches, 100 1/4 l.; Marcotty, 5 vaches. 174 l.; Mathy, 1 vache, 28 l.; Monseur, 9 vaches, 252 l.; Wibrin, 6 vaches, 261 litres.

Sanction. — Le Comité local a affiché les les noms des personnes qui ont trafiqué des denrées du Comité National et annonce qu'il les prive du ravitaillement pendant un mois [pain ou farine excepté] et éventuellement du pain supplémentaire : Madame Baudry Joséphine, veuve Orban, rue de l'Industrie; Madame Englebert M., épouse Robyns, rue de la Station, 8; M. Dupont Jean-Baptiste, rue du Pont, 101; M. Soyeur E., rue Grand-Vinâve, 60; Madame Gardisal Ph., épouse Guillaume, rue de la Station; Madame veuve Dawans place Dordange. V. D.

Toujours les vols en bande. — Il ne se passe pas une nuitque des coups de feu ne soient tirés contre les maraudeurs qui dévastent les champs de blé. Chaque matin, on constate des vols de gerbes de froment, des épeautres enlevées, de grandes quantités de pommes de terre arrachées.

Lundi soir, Louis A., descendant la route de Grâce, vers 9 heures du soir, eut son parapluie traversé par une balle égarée tirée par un militaire.

Bonnes nouvelles. — On nous dit que les pommes de terre vont de nouveau faire leur apparition et qu'elles seront réparties dans de plus larges proportions. Dès que les moyens de transports le permettront, on commencera les expéditions. On sertira tout d'abord les personnes du local Perin qui n'ont pas été servies la dernière fois.

Le sucre est arrivé et sera distribué dès lundi prochain.

On nous annonce encore du lard et saindoux, de la céréaline de maïs pour la quinzaine du 12 au 24 courant. V. D.

Les Théâtres

TROCADÉRO

Vendredi, les habitués du gentil théâtre wallon de la rue Lulay, fêteront la benjamine de la troupe, la toute charmante Mlle Zwyns. On peut augurer que cette soirée sera un gros succès, car la jeune bénéficiaire ne compte que des sympathies dans la salle comme sur la scène. Remarquée des connaisseurs dès ses débuts, qui datent d'hier, chacune de ses interprétations nous l'a montrée en progrès; toute menue, souple et câline, les yeux clairs avec un sourire enjôleur, elle est la bouffée de printemps, le rayon de soleil de chacune des interprétations où son nom figure. Et on ne s'imagine guère de comédie au Trocadéro sans que le nom de la "petite Zwyns„ ne brille parmi les premiers de la distribution. Enjouée, mutine, d'une espièglerie nerveuse et charmante dans les pièces gaies, elle sait quand il le faut hausser le ton de son jeu et cette adolescente pas plus haute que ça, sait quand elle le veut (rappelez-vous son rôle des «Nouveaux riches») nous tirer de vraies larmes. TCHANTCHET.

Feuilleton du TÉLÉGRAPHE 72

L'avenir d'Aline

PAR

Henry GREVILLE

Le seul incident regrettable fut une certaine avidité de la part du petit garçon, qui ne voulut à aucun prix rendre la bourse dans laquelle on avait mis tant de belles pièces d'or et d'argent, et qui poussa des cris de paon en la serrant contre son cœur avec si peu de ménagement que toute la quête roula sur le seuil de la sacristie. Mme Dalibaud — Mme Lecouteux, pour mieux dire — en fut un peu agitée à son prie-Dieu de velours à crépines; mais la maman du jeune coupable s'était interposée presque à temps, et le calme se rétablit bientôt.

Le défilé fut magnifique; tous les amis et ennemis des deux conjoints s'étaient réunis pour leur apporter des vœux ou leur glisser quelque méchanceté.

Mme Lecouteux agréa les uns et rit au nez des autres; elle avait la conscience de ne faire tort à personne et de se donner à elle-même une quantité de satisfactions; ce qui lui fit l'âme sereine au delà du possible.

Le déjeuner fut somptueux et — on aura peine à le croire, mais, si invraisemblable que cela paraisse, il existe à Paris deux ou trois maisons où le fait peut se produire — aussi savoureux qu'il était décoratif. M. Leroy fut bien étonné de se voir apporter en grande pompe, par un maître d'hôtel suivi de deux aides, quatre œufs à la coque dans un petit instrument d'argent fort bien imaginé. La mariée, qui l'épiait, rit de tout son cœur en recevant le salut cérémonieux de l'éventailliste; depuis six semaines elle se faisait une fête de lui prouver sa belle mémoire. Leroy mangea deux œufs et s'amusa beaucoup à regarder les autres invités non seulement manger, mais agir et parler. Le malheur de ces sortes de fêtes est, en général, que chacun est occupé de soi ou de sa voisine; mais ceux qui n'ont souci de rien en retirent pour la plupart du temps quelque agrément.

Julienne avait été charmée de saluer à l'église sa chère Mme Reynard, qu'elle ne pensait pas voir là; mais, comme le lui fit observer la vieille dame, aux mariages et aux enterrements, il faut se préparer à retrouver les visages les plus inattendus. Qui sait par quelles ramifications deux personnes qui se voient tous les jours arriveront à se rencontrer à la cérémonie nuptiale d'une troisième qu'elles ne voient pas une fois en deux ans, et dont elles n'ont jamais eu l'idée de se parler! Mme Breton profita de cette occasion pour prier son amie de venir avec son fils passer la journée à Nogent le dimanche suivant, qui serait le premier dimanche de mai. Ce n'était pas sans quelque appréhension qu'elle l'avait ainsi invitée, car rien dans l'attitude d'Aline ne permettait de supposer qu'elle eût changé d'idée relativement à Albert Reynard. Cependant, en apprenant l'invitation, elle se contenta de dire: «Tu as bien fait, maman», ce qui remit quelque espoir au cœur de Julienne.

(A suivre.)

RAVITAILLEMENT

LIEGE

Magasin communal. A partir du lundi 12, vente de miel, 1 kil. par personne.

La vente de beurre reprendra le lundi 12. Ration 200 gr., prix 1 fr. 71.

A partir de ce vendredi 9, vente d'allumettes : 3 boîtes pour une personne, 7 pour deux, 10 pour 3, 13 pour quatre et ainsi de suite. Prix de la boîte 0 fr. 11.

Ravitaillement local. 300 gr. de lard, 200 gr. de saindoux, 300 gr. de céréaline et du vinaigre. 1.

Jugement de police

Le sieur Mathieu Denis, négociant à Lambermont, rue Bruyères, 174, né le 29-6 1865, a vendu le 13-3-18 au boucher Ernest Kiehm, à Verviers, rue Crapaurue, 59, un mouton, acheté 250 fr. pendant l'automne 1917 et pesant tué 17,5 kg, au prix de 412 fr. 50, soit 23,56 fr. le kg, c'est-à-dire à un prix qui, en faisant entrer en ligne de compte les frais d'élevage, notablement supérieur au prix maximum en vigueur pour la viande de mouton, pendant le mois de mars, dans l'arrondissement de Verviers, où il était de 15 à 16 fr. le kg.; en conséquence, il a été puni, en vertu des ordonnances du G. G., en date des 10-6-17, et 1-11-17 corrélativement au par. 3, al. 2 de l'Ordonnance Impériale n° 2 du 28-12-1899, à une amende de 150 mk. ou subsidiairement à une peine de détention à raison d'un jour par 10 mk, d'amende.

Le jugement sera publié aux frais du délinquant.

Le sieur Jean-Hubert Lemarchand, boucher à Dison, rue Haut-Vinâve, 12, né le 7-6-1872, a vendu, le 13-3-18, au boucher Ernest Kiehm à Verviers, rue Crapaurue, 59, un mouton pesant tué 23 kg., au prix de 477,50 fr. soit 20,07 fr. le kg., c'est-à-dire à un prix notablement supérieur au prix maximum en vigueur pour la viande de mouton, pendant le mois de mars, dans l'arrondissement de Verviers où il était de 15 à 16 fr. le kg. En conséquence, il a été puni, en vertu des ordonnances du G. G. en date des 10-16-17 et 1-11-17, corrélativement au par 3, al. 2 de l'Ordonnance Impériale n° 2 du 28-12-1899, à une amende de 100 mk ou, subsidiairement, à une peine de détention à raison d'un jour par 10 mk d'amende.

Le jugement sera publié aux frais du délinquant.

Verviers, le 18 juin 1918.

(s.) von Winterfeld,
Major et Commandant.

Nécrologie

Madame veuve Berthelier, née Adèle Gérard, de Huy, a la profonde douleur de faire part à sa famille, à ses amis et connaissances de la perte cruelle et irréparable qu'elle vient de faire par la mort de son fils unique bien aimé

Monsieur Raoul BERTHELIER

Soldat volontaire de guerre

décédé à Orival, à l'âge de vingt ans et demi. f. 8807

La famille Schindeler remercie les amis et connaissances des marques de sympathie lui témoignées à l'occasion de la mort de

Mme Vve Henri Schindeler-Tilman

Cet avis tient lieu de cartes de remerciements. f 8827

Monsieur Nicolas Paulus, droguiste; les familles Paulus, Humblet, Gérard, Fleusy et Remouchamps ont la douleur de vous faire part de la mort de

Madame Marguerite PAULUS

Veuve de Monsieur Léonard PAULUS

décédée à Jemeppe-sur-Meuse, le 7 août, à l'âge de 70 ans.

Les obsèques, suivies de l'enterrement dans le caveau de la famille, auront lieu le samedi 10 août, à 10 heures, en l'église de Jemeppe-sur-Meuse.

Réunion à la maison mortuaire, r. du Tilleul 7, à 9 3/4 heures. f 8845

Monsieur Eugène Willems et ses enfants ont la douleur de faire part aux amis et connaissances du décès de

Madame Eugène WILLEMS

Née Hortense LEQUIEN

décédée à Chokier, le 7 août 1918, dans sa 69me année.

Les obsèques solennelles seront célébrées en l'église de Chokier, le samedi 10 août, à 11 h., et seront suivies de l'inhumation dans le caveau de la famille à Stockay-St-Georges.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. f. 8846

On annonce la mort du général comte Niel, du cadre de réserve, décédé à Paris dans sa 72e année.

Il était le fils du maréchal Niel. Né en 1846 à Montpellier, il sortit dans les premiers rangs de Saint-Cyr, et fit sa carrière dans la cavalerie. En 1870, il fit la campagne sous Metz, comme aide de camp du général de Ladmirault, et fut cité à l'ordre.

Colonel en 1892 au 10e chasseurs à cheval, général de brigade en 1897, il commanda la brigade de cavalerie du 7e corps, à Vesoul, et la brigade de dragons, à Reims.

Le général Niel était officier de la Légion d'honneur.

On annonce de Paris la mort de l'acteur bien connu des scènes boulevardières Claude Garry.

LES SPECTACLES DU JOUR

CE JEUDI 8

GYMNASE. — A 7 1/2 h., *Michel Strogoff.*
WINTER. — A 8 h., *Purée et Cie*, pièce d'actualité en 3 actes, de Georges Ista.

CE VENDREDI 9

GYMNASE. — A 7 1/2 h., *Le Million.*
TROCADERO. — A 7 1/2 h., *Gâteux* — Inmède — *Li Fèye di Djardini.*
CINEMA MONDAIN. — La favorite du Maharadjah. — Le petit poisson d'or. — Idylène.
S.-ELLA. — Lisette de Banville, diseuse. — Téo, diseur. — Gill'S, comique-grime.
WINTER. — A 8 h., *Purée et Cie*, pièce d'actualité en 3 actes, de Georges Ista.

TEINTURE

ATTENTION AUX MARQUES DE GUERRE !

"LA MAROCAINE„ la plus ancienne marque en gros paquets. Teint tous les tissus. Toutes teintes. Forte réclame. Achetez au fabricant direct
-o P. HANCART o-
Rue Teinturerie, 10-12-20, Forest
Je demande dépositaires acheteurs.

Affiliez-vous à l'Œuvre des Derniers Devoirs. Pour renseignements, s'adresser à M. de Ruyck, 180, boulevard de la Sauvenière, Liége. 27200

ACTIONS-TITRES. Achat d'Obligations. — Payement immédiat 9 à 6 h., dimanche de 9 à 12 h. Rue de l'Université, 11. 6002

Renseignements

Le jeune fille de Huccorgne qui a quitté son domicile est priée de donner de ses nouvelles à ses parents. 17881

Monsieur ayant deux bons poneys demande camionnages, rue des Vennes, nos 312 et 316. f 8751

Société, rue Defrance, 70 Bressoux, recueille chiens et chats à domicile sur demande. R.864

Demandes d'emploi

Serv.-cuisin., 8 ans même serv., dem. pl. de mais. ferm. S'adr. r. Pavé du Gosson 476, Montegnée. f 8760

Forte fille sach. traire dem. pl. r. de la Chartreuse, 135, Grivegnée. f 8732

Dlle propre, active, ch. pl. à faire le matin. Ecr. A. M., r. de Campine 178. f 8754

Dlle 26 ans, comptable, sténodactylo, conn. l'anglais, ch. pl. Ec. r. Etraihe, 11, Liége R.923

Vve, âge mûr., b. éduc. tr. soigu., écrit., cout., men., pénibl. affligée de dureté d'ouïe, cherche place stable et tranq. de confiance de b. maison, ou dirig. pet. intér. pers. seule. Tient égards. Ecr. S.A., rue des Vergers, 7 R.873

Jne fille de bonne famille, connais. parfait. fine lingerie et broderie, accepterait pour deux mois nourriture et entretien en échange de ses services dans b. mais. cath. Ec. J.L., r. des Champs 16, Liége. R.938

Dame 47 ans, symp., par suite revers, désire place tranq. pr aide-ménage, cout., écrit., vie fam. Adr. pr écrit, L. B., r. Kinkempois, 40. R. 932

Jeune homme, 28 ans, ch. place de domestique, ou occ. quelconque dans maison formée, personnes sérieuses. R. L., rue Deveux, 36. R.893

Dlle orph. bonne éducat. cherche occup. l'après-midi. Ec. Mlle, Nélis, r. Hennet, 2.

Jne homme 23 ans dem. pl. boucherie ou charcuterie. Ec. L. Delhaise, Sart-Tilman, f 8843 Angleur.

On dem. très bon ouvrier pour sacs fantaisie à façon, rue Pont d'Ile, 26 f 8803

Maison de gros cherche magasinier actif, capable de surveiller et diriger le personnel. Références exigées. Ecr. 36, r. de Selessin. f. 8800

Petit ménage demande servante munie bons certificats, quai d'Amercœur, 53. f 8820

On demande Servante, 4, rue des Meuniers. f 8818

On dem. jeune fille pr s'occuper ménage et enfants ch. offic. all. B. référ. exigées. Avenue des Côteaux, 52, Grivegnée. f 8799

On demande Hollandais pour traduire lettres et faire réponses en flamand. Ecrire conditions boîte postale, 141, Liége. f 8818

On dem. fille le matin rue Dartois 10. f 8842

On dem. femme d'ouvr. le matin. Rue du Pont d'Avroy 25, au 3me f.8847

Ventes et locat. d'Immeubles

A louer, rue de l'Ouest, 137, Liége, quartier comprenant 2 places, cuisine à l'annexe, cave, grenier, utilité à l'étage, eaux, gaz, jardin. R. 94

BUREAU A LOUER, 8, PLACE VERTE, 8. 995

Cherche à louer pet. maison mod., sit. assez centrale. S'ad. Aven. des Thermes 54. 1096

On désire louer café-restaurant non meublé, se reprise, dans rue fréquentée. Faire offre par écrit rue Wazon 23. 1121

On ch., env centre, salle 8x9 m. conv. pour réunions, gymnastique, musique, etc. Ec. 175, r. de Campine. R.884

On cherche à louer 2 chambres bien meublées, si possible usage de cuisine, préfér. boulevards ou long de la Meuse. S'adr. place du Congrès, 13. R 907

On cherche à louer envir. quai de Maestricht et r. Hongrée gr. remise ou magasin (rez-de-chaussée). Ecr. C.R., Montagne Ste-Walburge 32. R.939

Maison 2 ét., jardin, à louer 21, r. du Vertbois, libre 1er septembre. f 8727

Offres d'emploi

Dem. serv. r. Bidaut 54. f 8794

On dem. de suite de bons tourneurs et des fraiseurs, r. Hayeneux 433, Herstal. f 8764

On dem. servante rue de Fragnée 12. f 8763

Magasinier quincailler homm. connaissant l'article à fond, est dem. quai sur Meuse 3. Bon gage. f 8750

On dem. Dlle ayant travaillé fleurs naturelles ou artific., r. de l'Université 5. 1141

Dame seule, habitant camp. Liége, dem. serv.-cuisinière, 30 à 40 ans, bonne cathol., sérieuses référ. exigées. S'ad. Villa Marguerite, Averan (Lauden). 1142

Le curé de Tohogne dem. servante. Inutile se prés. si bonnes références. 1139

On demande une bonne servante, r. Hemricourt, 7. f 8722

LE TÉLÉGRAPHE *Bons vendeurs sont demandés pour les envir. de Waremme. S'ad. r. de Liége 38, Waremme.* R.923

Dem. bon ouvrier coiffeur r. Chaussée-des-Prés 37. f 8830

On dem. servante âge mûr pour ménage 3 pers. Bonne f. manœ. r, à Ougrée. f 8651

On dem. un homme pour courses r. Stréliha 7. f 8626

Dem. caissière et dlle magas. ext., b. réf. ex., 40, r. Léopold f 8606

On dem. mouleurs et manœuvres pour toute malleabie. S'adresser Fonderie rue Lamarck 60, Liége. 1143

Situation d'avenir

Employés ou fonctionn. ayant relations ds centres agricoles peuvent écrire à Arocy, 56, rue Grieux, Beaux travail facile et hon. rapport. de 200 à 500 frs par mois, selon capacités. Pas de caution. 27208

On dem. servante de 7 à 3 h., rue Reznier, 41. 18b10

On dem. bonne servante, b. certif. exigés. R. de Kinkempois, 3. Se prés. l'après-midi. f. 8590

Célib. 34 ans, travailleur, ch. pl. garde ou emploi simil., nourri. Toussaint B., 4, rue Madeleine, E/V. 18834

Femme honn. dem. journ., rue de la Chartreuse 4. f 8815 Grivegnée.

Dlle 25 ans dés. pl. serv. cuis. ou fille de quartier dans b. famille, pas lessiver. Exc. caractère et conduite. Ecrire 136, r. de Fétinne. f 8808

Bonne cuisinière, fille de quart. dem. pl. pr Bruxelles ou env. Ec. S.M., 15, avenue Luxembourg, Liége. 18824

Ventes et Achats

On ch. de renc. volet méc. pr pigeonnier. Prix et dimensions Faust, r. Neuve 50, Huy 17956

Suis achet. bouteilles bière 3/4. ke. prix, cond. J. Bolle, brasseur, Hannut. 25177

Suis acheteur sept-octobre plusieurs millions kgs choux blancs, rouges, oignons, carottes et rutabagas. Faire offres 48, rue Bidaut 48. 18769

Salle de bains Bain fonte, émail, porcelaine, chauffe-bain au gaz, c. neufs. 8, r. Sœurs-de-Hasque. 18758

Occasion. - Linoleum, Tapis, Salle à manger à vendre pl. du Parc. 3. 1106

Joli costume homme, neu., à vendre. Sadr. 72, r. Billy, Grivegnée. R 936

COUVRE-LITS CROCH. Toiles à matelas, meubles, vêtements, payés hte prix r. Surlet 30. f 8163

Cost. hom. à vend. ét. neuf S'ad. pl. Verte 17 (5e). R.117

Couvre-Lits crochetés - - - J'achète au plus haut prix **Rue du Palais, 26** f 8743

BOUCHONS 80, rue Natalis paie 10 o/o plus que concur. f 7833

BOUCHONS J'ach. champagne jusque 45 cent. pièce, vieux et neufs à vin aux plus hauts prix, rue Souverain-Pont, 3. f 7557

CENTRALE DES **MATERIAUX** de construction et divers Neufs et réemploi VENTE ET ACHAT 31, r. du Pont-d'Avroy, Liége 989

Piquets de toutes dimensions à vendre, rue Lairesse, 30. 4701

Beau costume d'homme à vendre, rue de la Station, 32, Ougrée. 4760

A louer bd de la Constitution 52, belle maison av. porche, garage, jardin, gaz, électric. S'ad. r. des Prémontrés 2. 1120

Chambre garnie à louer à personnes tranquilles. S'adr. rue Robertson, no 18, Liége, Longdoz. R. 938

Appartement à louer, 4 p., mansarde, cave, eau, gaz, 18, r. de la Paix. f 8839

Mr dem. chambre ou quart. garni av. cuis. 28, r. Campine f 8838

On cherche jolie chambre ou quartier garni pour pied-à-terre, 238, r. Basse-Wez. f 8605

Le Trémolo

Roi des TAMIS méc. En vente partout 996

Argent trouvé

J'achète au plus haut prix : nappes, stores, linges de maison neufs ou usagés. Bureau d'achat :

8, r. Maillard, Liége de 8 à 12 et de 2 à 6 heures.

Courtoisie. Discrétion. f 8737

Salle de Ventes St-Christophe

149, RUE St-GILLES

Les ventes publiques se font toujours les MERCREDI et VENDREDI, à 1 1/2 h. après-midi. 926

On ch. à acheter une paire meules pour moulin vertical, diam. 75 c. épaisseur 15 à 18 cent. 51, quai de Longdoz. f 8825

Dés. ach. machine Singer, b. état, rue Léopold, 20. f 8826

Salle de bain, s. à manger et linoléum à vendre, r. des Eburons, 43. f 8835

Belle voiture d'enfant à vendre r. Mont. de Hueren, 6 f 88

Cuisinière majolique, lit anglais ressort, buffet chêne, montre et sautoir dame, montre et chaîne en or homme, r W. Jamar, 54, Ans. f 8811

Piano demandé, rue Ste-Marguerite, 86. f 8812

On dem. bon piano d'occ. à ach. ou à louer, quai de la Batte, no 11. f 8806

Blle gde chasse plaine à v., rue Station, 70, Ans. f 8828

Briquettes, charbon, gros dron végétal, renlette. Monin r. des Vennes, 160. f 8804

BOUCHONS

J'ach. à 25, 30 et 75 fr. le k. Quinet, r. Fragnée, 69. f 8823

VIEUX BORDEAUX à vdre rue du Coq, 52. f 8821

2 agneaux de 5 mois à vdre 21, route de Sauheid, Chênée f 8817

Machine à écrire Météor, écr. vis. à vendre. Ecrire LACOUR, Alleur. f 8814

Jeune bélier de 4 mois à v. chez L. Honbart, 90, rue St-Laurent. f 8840

Pensions

Dame seule de la camp. dde enfant en pension. Ec. Mme Vve Paulus-Missaire, aux f 8844 Cabottes.

Objets Perdus

Perdu sac à ouvrage cont. 2 paires lunettes écaille et tricot, rapporter contre récompense, 12, boul. Frère-Orban. f 8809

Commerces à remettre

A remettre après fortune faite, commerce primeurs, poissons, volailles. Belle situation, quartier riche. Pour cond. s'adr. bd d'Avroy, 276. f 8593

Enseignement

Anglais, all., esp., rus. pr prof. Polyglotte, 11, rue des Célestines, 11. R 841

Cours d'Anglais par dame. Leçons particulières. Conversation. Perfectionnement. Ecr. rue de l'Académie, 62. R 910

Leçons de piano 8 fr. par mois, par médaille Conservatoire, 118, r. Paradis. R.902

Divers

Madame CROMPS, Accouch. 1re cl., consult. tes les jours, r. Paradis, 134. 549

ACCOUCHEUSE de 1re clas. Consultat. tes l. jours. Prix modér. **G. Schmitz** rue Dos Fanchon 7, près du Pont Maghin 797

Mme DEDRICH, accoucheuse de 1re classe, r. d'Artois, 41 coin de la rue des Guillemins, consultations de 10 à 4 h.